Latin ... : de cuisine

Autor(en): **Brodard, F.-X.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **45 (1955)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1005631

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Il paraît qu'à la porte du paradis il y a un quartier de lard. La première épouse qui entrera, sans avoir absolument jamais eu un regret d'avoir uni sa vie à celle d'un homme, pourra entamer le lard. On dit que le quartier est encore intact!

Lampe du sanctuaire

A Corpataux, une coutume avait existé pour trouver l'huile nécessaire à la lampe du sanctuaire d'une chapelle ouverte au culte en 1824. Le *mestral* du village surveillait attentivement l'observation de tous les articles d'un sévère réglement communal. La moindre dérogation était punie d'une amende d'un pot d'huile pour la lampe du sanctuaire. Une vieille femme avait rentré un peu de foin le jour de la St Jean. Elle fut condamnée à donner le pot d'huile.

Etat actuel des coutumes

Les vieux regrettent de nombreuses coutumes religieuses et profanes que la vie moderne et les progrès ont fait disparaître de nos agglomérations rurales. Pour ne citer qu'un cas, j'ai déjà parlé des beaux jours de mariage. Souvent (par économie quelquefois) tout est bien simplifié de nos jours. Maintes fois, la cérémonie religieuses a lieu un samedi et ailleurs qu'à l'église du village. Ce ne sont plus ces beaux lundis où tout était en fête. De nombreux paroissiens et invités assistaient à la messe de mariage qui était célébrée habituellement à l'église paroissiale de l'épouse. Le maître d'école y venait souvent avec ses élèves pour chanter quelques chants de circonstance. La veille, le mariage avait été solennellement annoncé du haut de la chaire par M. le curé. La formule est restée gravée dans nos mémoires. Ces annonces ont été supprimées, elles auraient pu subsister au village. Les cloches du mariage chantaient au beffroi de l'église. Fort heureusement, cette belle coutume de la fête villageoise est encore assez souvent respectée. Les progrès médicaux ont fait que le baptême des enfants a lieu bien souvent en ville, près des maternités. La petite fête familiale est en grande partie supprimée. La grande (ou la seconde) cloche du village n'aura pas tinté pour le nouveau-né. C'est encore une coutume qui disparaît.

Latin ... de cuisine

Par *F.-X. Brodard*, Estavayer-le-Lac

J'ignore d'où vient l'expression «latin de cuisine» usitée pour désigner un latin dans le genre de celui que parlent les médecins de Molière. Mais je sais bien que les gens de chez nous – je parle de La Roche en Gruyère – racontent volontiers certaines histoires dont l'un des protagonistes est un curé à qui ils font parler un latin de leur crû, digne de la plus mauvaise

cuisine. Il y a là une certaine survivance de cet esprit caustique bien vivant en Gruyère, que l'on trouve par exemple dans le chant des Armaillis des Colombettes. On y blague son curé, que d'autre part on aime bien et en qui on a pleine confiance.

Voulez-vous quelques échantillons de ces blagues? Tenez.

Un curé prêchait. Il sent soudain près de son oreille une démangeaison bien caractéristique. Il y porte la main et attrape ... un pou! Que faire? Sans perdre contenance, gravement, lentement il frotte entre son pouce et son index l'insecte, et le jette ensuite sur les femmes en accompagnant la «cérémonie» de ces paroles qu'il sera à peine nécessaire de traduire: «Animos, tuos, entortillaribus, tu es mort, je te jette sur les femmes.[1]» Animal, je t'entortille, etc. Le «tuos» n'a que faire ici, on s'en doute! Il ne sert qu'à corser un peu le «latin».

Un curé – est-ce le même?, je l'ignore – prêchait. Il voit soudain par la fenêtre de l'église les cochons du voisin brouter et fouler son regain. Il fulmine: «Sortès, caïonès recordum», sortez, cochons, de ce regain!

Enfin, toujours durant le sermon, voici la servante de cure qui bondit dans l'église! Elle était en train de faire pour le dîner du curé du «papet» (de la bouillie). Et le «papet» était trop clair. Ne sachant trop que faire, la pauvre accourt pour mettre son curé au courant de la situation et lui demander le remède. Mais ne voulant pas que la paroisse entière sût de quoi il s'agissait – chacun ses affaires! – elle s'exprima évidemment en latin, et s'écria à haute voix: «Papotès claratès», le «papet» est clairet. – Farnarum pessarum, «mettez-y de la farine il deviendra épais», répondit le curé avec une concision toute ... moliéresque. On songe en effet au «Belmen» de la cérémonie turque qui signifie à lui seul une longue phrase.

Il y a bien d'autres histoires où vient se mêler la liturgie. Mais ce sera pour une autre fois.

Noté pour vous

A propos de pèlerinages

Dans une partie consacrée à la Bibliographie, la revue «Arts et traditions populaires» (n° 2, 1955; p. 180) paraissant à Paris, mentionne un ouvrage de M.-H. Vicaire, «Relations médiévales de la Comté avec la Suisse à propos d'un pélerinage» (Eventail de l'histoire vivante, Paris 1953, vol. II, p. 187–194).

Le résumé de présentation de cette publication est rédigé en ces termes:

«L'auteur rattache la statue du pélerinage régional, ancien et actuel, de N.-D. de Conliège, qui daterait du 14ème siècle, à un groupe de vierges

[1] Prononcer le latin «à la française», avec le u comme ü allemand.